

DÉPARTEMENT de la MARNE

Commune de FESTIGNY

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°5.2-A

Plan des Servitudes

Echelle : 1 / 10 000e

"Vu pour être annexé à l'arrêté en date du

soumettant le projet de PLU à enquête publique"

Cachet de la Mairie et Signature du Maire :

GEOGRAM sarl
 16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
 Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
 bureau.etudes@geogram.fr - www.geogram.fr

LEGENDE



AVERTISSEMENT

Certaines servitudes ne sont pas reportées sur la carte faute de réponses des gestionnaires de la ou des servitude(s).
 La présente carte n'a qu'une valeur informative.

REPRODUCTION INTERDITE
 Source: ©IGN-SCAN25®

-  **AC1** Monuments historiques - Servitudes de protection des monuments historiques - monuments classés ou inscrits
-  **AS1** Conservations des eaux - Servitudes résultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux
-  **EL7** Circulation routière - Servitudes d'alignement (non matérialisé sur le plan - cf se reporter à la liste des servitudes)
-  **I4 RTE** Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
-  **ERDF** - lignes aériennes - lignes souterraines
-  **PM1** Environnement - Servitudes résultant des Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles - PPRN Pour plus de détail, voir règlement et plan de zonage réglementaire
-  **PT 2** Télécommunications - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'état
-  **T 7** Relations aériennes - Servitudes aéronautiques "Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières" (arrêté ministériel du 25 juillet 1990 applicable sur tout le territoire national)

